

Abidjan, le 28 AOUT 2018

N° 046 /MFP/ENA/DG

COMMUNIQUE

Madame le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) porte à la connaissance des Administrations publiques et parapubliques des pays étrangers ou organisations internationales qui désirent faire former leurs cadres, au titre de l'année 2019, de l'ouverture du Test de recrutement des **Auditeurs à Titre Etranger (ATE)**.

Les inscriptions auront lieu, à l'ENA de Côte d'Ivoire, du **lundi 03 au vendredi 21 septembre 2018**.

Les conditions pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- **Cycle Supérieur**

- Etre fonctionnaire et être âgé de **50 ans** au plus au **1^{er} janvier 2018** ;
- Avoir occupé à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins **trois (03) ans**, un emploi du **grade A3** au sens de la Fonction Publique Ivoirienne (Niveau : **Attaché ou Inspecteur**).

- **Cycle Moyen Supérieur**

- Etre fonctionnaire et être âgé de **45 ans** au plus au **1^{er} janvier 2018** ;
- Avoir occupé à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins **quatre (04) ans**, un emploi du **grade B3** au sens de la Fonction Publique Ivoirienne (Niveau : **Contrôleur, Secrétaire Administratif ou Secrétaire des Finances**).

- **Cycle Moyen**

- Etre fonctionnaire et être âgé de **45 ans** au plus au **1^{er} janvier 2018** ;
- Avoir occupé à cette date, en qualité de titulaire, pendant au moins cinq **(05) ans**, un emploi du **grade minimum C1** au sens de la Fonction Publique Ivoirienne (Niveau : **Adjoint Administratif, Agent de la Police de Navigation, des Pêches et ports, Agent de Constatation des Impôts, Agent d'Encadrement des Douanes, Commis des Finances et Commis du Trésor**).

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande manuscrite précisant le cycle et la filière choisis ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un arrêté de nomination ;
- Un certificat de prise de service dans une administration publique ou parapublique ;
- Une attestation de bourse délivrée par l'État ou un organisme international ;
- Une attestation indiquant la durée de la préparation du diplôme ;
- Une attestation relative à la traduction du ou des diplôme(s) qui ne sont pas libellés en français par un organisme digne de foi ;
- 05 photos d'identité de couleur de même tirage ;
- Une adresse complète du candidat (téléphone, adresse, fax, E-mail...).

NB : les dossiers doivent être acheminés à l'ENA par la voie diplomatique

Par ailleurs, les frais d'inscription sont fixés à **100.000 francs CFA**, payables à l'ENA.

Le test aura lieu le jeudi 27 septembre 2018 à Abidjan.



TRAORE Salamata